

CHARTE DE BONNE CONDUITE

(A signer par tous les participants)

Le comité de Haute-Garonne de la Ligue contre le cancer est l'organisateur de cette course.

Conscients que nous traversons une période très particulière, l'objectif de cette charte est de clarifier et de cadrer le déroulement des épreuves en présentiel et en distanciel de la course *Je me ligue contre le cancer ! 2022*

Les mesures gouvernementales pour faire face à l'épidémie de Covid19 autorisent la pratique de notre passion sous une forme qui pourra être réglementée au moment de l'événement. Ce document rappelle les règles strictes édictées par l'État à ce sujet et nous vous demandons de les respecter scrupuleusement.

Chaque participant à la course *Je me ligue contre le cancer ! 2022* s'engage à :

- ✓ Respecter toutes les règles et restrictions sanitaires en vigueur au moment de l'événement
- ✓ Se désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie du village
- ✓ Jeter ses détritrus dans les poubelles prévues à cet effet
- ✓ Être en forme physique et avoir l'habitude d'effectuer régulièrement 5 km ou 10 km en marchant ou en courant
- ✓ Respecter les consignes des bénévoles et de l'organisation
- ✓ Être respectueux envers les bénévoles, partenaires, l'organisation et les autres participants
- ✓ Ne pas dégrader le site
- ✓ N'engager aucune poursuite contre l'organisateur de l'opération en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires.
- ✓ Posséder une assurance responsabilité civile couvrant tout dommage qu'il pourrait subir ou engendrer durant la course *Je me ligue contre le cancer ! 2022*
- ✓ Avoir lu et accepter le contenu de cette charte avant de valider son engagement.